

au cœur de Saint-Paul



FISCALITÉ
page 4



RISQUES NATURELS
page 5



CULTURE
page 11



MÉTROPOLE
page 15



ACCÈS PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL



Afin de faciliter l'accès aux décisions et discussions prises lors des Conseils Municipaux, nous mettons à votre disposition les procès-verbaux de ces séances. Vous pouvez dès maintenant les consulter en ligne sur le site de la mairie : www.saintpauldevarces.fr/la-mairie/vie-municipale/seances-du-conseil-municipal ou en scannant le QR code ci-contre :



**RESTEZ INFORMÉS DES PROJETS, DÉBATS, ET AVANCÉES
CONCERNANT NOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS !**

2

au cœur de Saint-Paul - n°24 - FÉVRIER 2025

SOMMAIRE

INFOS EN +	p.2
ÉDITO	p.3
FISCALITÉ	p.4
TRAVAUX	p.4
RISQUES NATURELS	p.5
ENVIRONNEMENT	p.6
LIBRE EXPRESSION	p.7
SOCIAL	p.8
BIBLIOTHÈQUE	p.9
ANIMATIONS	p.10
CULTURE	p.11-12
ASSOCIATIONS	p.13-14
AGENDA	p.14
MÉTROPOLE	p.15
ÉTAT CIVIL	p.16

DÉLIBÉRATION N°65 DU 14/11/2024

Composition de la commission communale des impôts directs (CCID)

Lors de chaque renouvellement intégral du conseil municipal, ce dernier propose au Directeur départemental des finances publiques une liste de contribuables appelés à siéger à la CCID.

Cette dernière a pour rôle principal de rendre un avis sur les modifications apportées aux propriétés bâties et non bâties qui auraient donc pour effet de modifier la valeur de ces biens.

En effet, si l'évaluation des bases d'imposition est une compétence de l'État, il n'en demeure pas moins que la municipalité contribue à renseigner l'administration fiscale quant aux modifications apportées aux propriétés (constructions d'extensions, réaménagements, démolitions...) en transmettant notamment un état des autorisations d'urbanisme délivrées durant l'année.

La mise à jour de ces bases par l'administration fiscale est donc réalisée grâce à un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes.

La commission se réunit annuellement, avec ou sans représentant de l'administration, à la demande du Directeur départemental et sur convocation du Maire ou de l'adjoint délégué.

Le rôle de la commission étant purement consultatif, en cas de désaccord entre le représentant de l'administration et celle-ci, les éléments d'évaluation sont arrêtés par l'administration fiscale.

QR CODE PV



ÉDITO



En cette année 2025, de nombreux projets s'annoncent

Le projet du déplacement de la bibliothèque au centre du village est engagé, l'étude de faisabilité est en cours, nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet qui nous tient à cœur car ce déplacement va permettre une amplitude horaire d'ouverture au public plus importante de notre bibliothèque et l'école gagnera un espace supplémentaire.

Cette année, des travaux majeurs liés aux risques naturels seront entrepris. Ceux du secteur du Brigagier ont débuté le 28 janvier et ceux de Brise Tourte le 3 février. La sécurité des habitants face aux risques naturels est notre priorité.

Le CCAS va mettre en place une mutuelle communale, une initiative visant à offrir à tous les habitants un accès aux soins de santé à des tarifs compétitifs.

Le dossier d'installation de caméras de vidéoprotection est en cours en collaboration avec la gendarmerie.

Plusieurs dossiers sont en réflexion et à l'étude, l'éclairage public, l'aménagement de la place de l'église, l'aménagement du parking du stade de foot. Des demandes de subventions sont en cours.

Côté sport, le 30 novembre 2025, notre village sera la ville départ d'un semi-marathon solidaire organisé par l'association « Lycans Go Running » de Claix, une belle fête en perspective puisque 500 participants seront au départ.

Concernant l'environnement, l'Atlas de la Biodiversité Communale, initié par le Parc Naturel Régional du Vercors est finalisé. Le 24 mai 2025, un après-midi informatif et convivial sera organisé afin de vous le présenter. À la suite de cet atlas, des actions seront mises en œuvre.

Le 30 mai 2024, peu de temps après les élections et conformément à mes engagements pris lors de la campagne électorale, j'ai tendu la main aux quatre conseillers municipaux d'opposition pour leur proposer une rencontre. L'objectif était de mieux comprendre leurs attentes concernant notre approche de travail différente et plus apaisée. Aucune réponse n'a été reçue jusqu'au 31 octobre 2024, date à laquelle ils ont finalement proposé un entretien. Le 27 janvier 2025, lors d'un rendez-vous en mairie, avec Valérie Cazaux, 1^{re} adjointe, ils nous ont fait part de plusieurs demandes. En toute transparence, nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces demandes et des réponses qui y seront apportées.

Vos élus ont beaucoup œuvré en 2024, ils sont prêts à continuer en 2025, notre équipe est unie et impliquée, essentiel pour faire avancer les projets dans l'intérêt de tous, en toute sérénité.

En 2025, vous pouvez compter sur nous !

Sincèrement,
Cécile CURTET
Votre Maire.

LA TAXE FONCIÈRE, QUELLE UTILITÉ POUR LA COMMUNE ?

Il existe en réalité 2 taxes foncières qui concernent chacune les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB). La principale, la TFPB, s'applique aux propriétaires ou usufruitiers d'un bien immobilier. Pour les particuliers cela concerne principalement les locaux d'habitation et les terrains formant une unité indissoluble avec ceux-ci (ex. : maison + jardin). Dans la même logique, la TFPNB est due par les propriétaires ou usufruitiers d'un terrain non bâti.

La base de calcul des taxes foncières, appelée assiette ou base cadastrale, correspond à une estimation, par l'État, de la valeur locative annuelle du bien, celle-ci étant ensuite réduite de 50 %. Sa réévaluation est fixée en novembre de chaque année, en fonction de l'inflation, et les communes n'ont aucune incidence là-dessus.

Le conseil municipal, dans un souci d'autonomie financière, vote le taux applicable à cette base avant le 15 avril de chaque année (hors année électorale) par délibération publique.

A noter : la taxe foncière, malgré son nom, est bien un impôt direct local et non une taxe (à l'inverse par exemple de la TVA qui est due par tous et de façon identique lors de certains achats).

Pourquoi les taxes foncières sont-elles déterminantes dans la santé budgétaire d'une commune ?

L'article 72-2 de la constitution prévoit que « les recettes fiscales et les autres ressources propres des collectivités territoriales représentent (...) une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources ». Les ressources propres sont principalement issues des impôts directs locaux et la loi précise que, pour les communes, le seuil de la part déterminante est fixé à 60,80 %. Cela étant établi, il s'avère que la fiscalité directe constitue le principal levier à disposition des collectivités territoriales pour augmenter leurs recettes dans un contexte

d'inflation et donc d'augmentation mécanique des dépenses. Ceci est d'autant plus un enjeu crucial que la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), versée par l'État, diminue considérablement au fil des années.

Depuis 2018 et l'initiation de la suppression de la taxe d'habitation, les communes ne disposent plus que des taxes foncières comme levier efficace d'équilibre de leur budget et de maintien d'un seuil satisfaisant de service public, à destination de tous les habitants.

La Taxe foncière à Saint-Paul de Varcès

Le taux applicable à la Taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève, depuis 2022, à 36,31% contre une moyenne Métropolitaine de 45,05% (la moyenne étant appliquée par commune indépendamment du nombre d'habitants). En 2024, la base d'imposition des TFPB avoisinait 2 700 000 € qui, une fois le taux de 36,31% appliqué, représentait une recette attendue de plus de 980 000 € sur l'année.

En complément de cela, le taux des propriétés non bâties, voté en 2024 sur la commune, était de 46,64% et s'appliquait à une base prévisionnelle de 26 800 € pour une recette attendue d'environ 12 500 €.

Ainsi, il résulte de ce qui précède que les taxes foncières représentent à elles seules environ 1 million d'euros de recettes pour la commune de Saint-Paul de Varcès soit presque 45% des recettes réelles prévues au budget 2024.

La poursuite d'une politique fiscale pertinente est donc un enjeu crucial de bonne gestion des services publics.

TRAVAUX

REPLACEMENT DU PORTAIL DE L'ÉCOLE

En service depuis 1991, le portail d'entrée du côté de la maternelle montrait des signes de vieillissement.

Outre la corrosion, il devenait difficile à ouvrir pendant l'été en raison de la dilatation du métal causée par la chaleur.

La serrure électrique existante, en raison de sa conception et de son pêne trop court, ne permettait pas de laisser suffisamment d'espace entre les deux battants pour compenser cette dilatation.

En hiver, avec la rétractation du métal, la serrure ne s'enclenchait plus et le portail restait ouvert.

Son remplacement devenait donc nécessaire.

Le problème a été résolu avec le nouveau portail, grâce à l'installation d'une ventouse magnétique permettant, ainsi, de maintenir l'espace nécessaire pour un fonctionnement optimal tout au long de l'année.



TRAVAUX BRIGAGIER ET BRISE TOURTE

Dans le cadre de la protection des personnes et des biens contre les risques naturels : deux nouveaux projets verront le jour en 2025.

En effet, après de nombreuses étapes de préparation (étude de projet, acquisition du foncier recherche de subventions, consultation des entreprises), les travaux du secteur du Brigagier ont commencé depuis le 28 janvier et ceux du secteur de Brise Tourte depuis le 3 février 2025.

Le Brigagier est un torrent d'apparence paisible par temps calme, mais il peut devenir dévastateur lors de forts épisodes orageux, comme, ce fut le cas en 2021 et en 2023, lorsque de violentes intempéries se sont abattues sur les falaises du Vercors.

Afin de protéger les personnes et les biens, une plage de dépôt sera réalisée en amont des zones d'habitations sur le lit du torrent.

Cet ouvrage constitué d'un merlon et d'une zone de retenue (plage de dépôt) va permettre de traiter à la fois l'aléa éboulement rocheux et l'aléa torrentiel, l'étude réalisée par le RTM (Restauration de Terrains en Montagne) et l'ONF (Office National des Forêts) préconise cet ouvrage appelé « mixte ».

Au centre du merlon, au niveau du lit du torrent un exutoire (ouverture équipée d'une grille) sera aménagé afin de laisser passer l'eau.

En aval, le lit du torrent existant sera recalibré et reprofilé jusqu'au pont situé sur la voirie de Charrière Chaude afin de lui redonner un profil et une section nécessaires au bon écoulement des eaux.

Enfin il est à noter que des travaux d'abaissement du réseau d'eau potable situé sous le pont ont été réalisés par la Métropole afin d'augmenter le tirant d'air et ainsi d'améliorer et d'agrandir le gabarit de passage du torrent lors des crues.

Brise Tourte, situé au pied du massif du Pieu, le dispositif de protection existant est devenu insuffisant pour protéger les personnes et les biens.

Il est impératif que des travaux soient engagés, c'est donc un réaménagement complet du site qui va être réalisé :

- Remodelage de la plage de dépôt actuelle.
- Aménagement d'un chenal à l'exutoire de la plage de dépôt pour conduire les écoulements liquides en aval de la piste communale.
- Aménagement d'un bassin tampon, en pied de versant, au niveau des deux bassins existants en amont des champs pour stocker et infiltrer les eaux d'écoulement.



COÛT DES OPÉRATIONS (HT) SUR CES 2 SECTEURS :

Brigagier :

- Fonds Barnier : 75 436,50 euros
- Fonds vert : 45 261,90 euros
- Commune : 30 174,60 euros
- Total : 150 873,00 euros

Brise Tourte :

- Fonds vert : 249 024,00 euros
- Commune : 62 256,00 euros
- Grenoble Alpes Métropole : 369 430,00 euros
- Total : 680 710,00 euros

RESTITUTION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !



préservation. Grâce à ces données, la municipalité pourra mieux orienter ses actions en faveur de l'environnement et intégrer cette connaissance dans ses projets d'aménagement.

Après deux années d'inventaires scientifiques, d'observations et de participation citoyenne, l'heure est venue de partager les résultats de ce travail collectif.

Nous vous invitons à une restitution publique ouverte à tous avec au programme :

- Présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saint-Paul de Varcès,
- Expositions sur les 4 thématiques d'étude,
- Animations et activités ludiques pour petits et grands,
- Diffusion de films sur l'ABC.

N'hésitez pas à venir nombreux pour découvrir la biodiversité locale qui nous entoure :

Rendez-vous le Samedi 24 mai à partir de 14h dans la salle du Ruban.

Un moment convivial pour s'informer, comprendre et agir ensemble en faveur de la nature !

Depuis janvier 2022, la commune de Saint-Paul de Varcès s'est engagée, avec le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV), dans l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), un outil essentiel pour mieux connaître et préserver la richesse écologique de notre territoire. L'ABC a pour objectif d'identifier et de valoriser la richesse écologique de notre commune en s'appuyant sur quatre grandes thématiques :

- Les arbres remarquables et les haies
- Les zones humides
- Les chauves-souris
- Les pollinisateurs

Cet atlas, réalisé avec le concours du groupe local ABC composé d'habitants, d'associations, de représentants du PNRV et d'élus, a permis d'identifier les espèces animales et végétales présentes sur notre commune, de cartographier les habitats naturels et de mettre en évidence les enjeux de

UNE HAIE POUR ALLIER SÉCURITÉ ET BIODIVERSITÉ AU STADE DE FOOT

À la suite d'une rencontre avec la métropole, la plantation d'une haie autour du ruisseau a été validée. Elle représente une solution efficace pour sécuriser cet espace tout en contribuant à la préservation de la biodiversité locale.

En installant une haie dense et variée aux abords du ruisseau, nous créons une barrière naturelle qui limite l'accès des enfants à la zone dangereuse tout en réduisant

les risques de chute dans l'eau. Ce type de protection végétale permet de délimiter l'espace de manière harmonieuse et écologique.

Cette haie favorisera la biodiversité en offrant un habitat idéal pour les oiseaux, les insectes. Elle permettra également de renforcer les sols et d'éviter l'érosion des berges.

Une plantation alliant geste de sécurité pour les usagers et préservation de l'environnement.



ARRÊTÉ D'INTERDICTION AUX ENGINES MOTORISÉS SUR LES CHEMINS, POURQUOI ?



En raison d'une forte demande des habitants et de l'augmentation significative des engins motorisés sur les chemins de notre village entraînant des nuisances tant en termes de bruit, de pollution que de perturbation de la faune, des espaces agricoles et naturels, la rédaction d'un arrêté municipal s'avérait inéluctable.

Cette interdiction vise avant tout à garantir la sécurité des promeneurs et à préserver la tranquillité des lieux. En effet, la circulation des véhicules à moteur peut constituer un danger pour les personnes qui empruntent ces itinéraires à pied ou à vélo.

Cet arrêté a été mis en place après une analyse approfondie et a été validé par le service juridique de l'office national des forêts afin de respecter les normes de sécurité et les lois en vigueur.

Les chemins restent ouverts pour les véhicules des ayants droit (propriétaires de parcelles, chasseurs, pêcheurs...), ceux-ci peuvent venir, en mairie, récupérer des vignettes prévues à cet effet. Ainsi cette interdiction n'entrave pas les droits légitimes des usagers mais permet de concilier la préservation de la nature, la sécurité des promeneurs et un accès régulé pour les autres utilisateurs.

Cette réglementation vise à protéger l'ensemble des citoyens tout en respectant les usages traditionnels et légaux des espaces publics.

Nous vous souhaitons de très belles promenades.

GRUPE MAJORITAIRE :

UNISSONS-NOUS, POUR UN NOUVEL ÉLAN !

Cécile CURTET, Valérie CAZAUX, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Gian-Carlo VISCI, Marianne FOUILLÉ, Syvain VALLON, David BALME, Raymond CONTARD, Émilie DAVID-CAVAZ, Denis METZGER, Laëtitia GAUDE, Gisèle LAYDEVANT, Thierry LE FORESTIER, Marie-Françoise ORTHOLAND

Parlons petits projets !

Les grands projets sont essentiels pour une commune pour autant les plus petits jouent, également, un rôle crucial dans la vie quotidienne des habitants.

Au début de cette année 2025, 3 projets sont en cours de réflexion pour leur réalisation :

- L'installation de bancs dans la commune pour offrir une petite pause aux nombreux promeneurs
- L'installation de jeux extérieurs, aux abords de l'école, qui devraient être opérationnels avant le début de l'été pour que les enfants puissent en profiter pendant les vacances scolaires.
- La création d'un jeu de l'oie grandeur nature viendra compléter les agrès du parc santé

Ces projets visent à créer des espaces de rencontre et de partage vous offrant ainsi des lieux agréables et accessibles à tous, permettant de se divertir ou de se détendre.

GRUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !

François DIAZ, Philippe BERNARD, Célia SCORDEL, Jean-Claude MICHAUD

Pour une démocratie vivante !

10 ANS que les élus d'opposition sont mis à l'écart par les différentes équipes municipales majoritaires et ne disposent d'aucune information, alors qu'ils représentent pratiquement la moitié des habitants de Saint-Paul.

10 ANS que nous sommes systématiquement, comme vous, mis devant le fait accompli.

Nous avons donc sollicité une rencontre auprès de Madame CURTET et avons formulé les demandes suivantes pour plus de transparence et de démocratie locale pour pouvoir travailler et vous informer sur tous les sujets qui vous concernent et qui impactent notre village :

- Retransmission en direct ou enregistrement vidéo des conseils municipaux et mise en ligne sur le site de la commune
- Être informés en amont des projets et être invités à y participer
- Possibilité de s'exprimer sur tous les supports municipaux de communication dont la page Facebook
- Disposer de plus d'espace d'expression dans le bulletin municipal
- Avoir accès à une petite salle de réunion pour nous permettre de nous réunir et de travailler dans de bonnes conditions
- Pouvoir assurer des permanences en mairie pour accueillir et échanger avec les habitants
- Disposer d'un stand lors du forum des associations

Nous ne pouvons pas nous contenter d'invitations aux commémorations et de l'abondante communication centrée sur les événements festifs organisés par la municipalité.

Des réponses positives à nos demandes légitimes seraient les preuves concrètes de l'esprit d'ouverture tant revendiqué par Madame CURTET dans ses discours, mais resté sans effet à ce jour.

Nous vous tiendrons informés.

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2025 : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ

Un grand MERCI à tous pour votre présence lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu le samedi 28 janvier dans notre salle du Ruban. Votre participation a apporté une véritable chaleur et convivialité à ce moment symbolique. C'était un réel plaisir de partager ces instants avec chacun d'entre vous.



REMISE DES COLIS DE NOËL DU CCAS



Le dimanche 1^{er} décembre 2024, les 11 membres du CCAS, élus et membres nommés ont accueilli avec un grand plaisir les habitants de plus de 70 ans au Ruban.

Les habitants étaient conviés à l'occasion d'un apéritif, afin de pouvoir récupérer leur colis. Lors de ce bel instant de partage et d'échanges, plus de 136 habitants se sont rencontrés, se sont retrouvés et ont partagé un moment convivial.

Les anciens de plus de 70 ans ont été très touchés par ce généreux colis gourmand, qui était aussi agrémenté d'une belle carte de Noël réalisée par les enfants de l'école des Épis d'Or. 304 colis ont été offerts lors de cet événement, des permanences ou de distribution à domicile.

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes présentes et espèrent que ce colis a été apprécié pendant les fêtes de fin d'année.



ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS : SAMEDI 15 MARS 2025

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 15 MARS À 11H EN SALLE DU CONSEIL

Chers nouveaux habitants de 2024, nous sommes heureux de vous inviter à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le samedi 15 mars à 11h dans la salle du conseil de la mairie.

Cet événement convivial sera l'occasion de faire connaissance, de découvrir les services municipaux et de mieux comprendre la vie de notre commune. Une présentation vous permettra de vous sentir chez vous et d'explorer les nombreuses ressources mises à votre disposition.

Comment participer ?

Inscription en ligne

Remplissez le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la mairie : <https://forms.zoho.eu/marianne-fouill/form/InscriptionnouveauxarrivantsSaintPauldeVarces>

Inscription rapide

Scannez le QR >

Moment convivial

Un verre de bienvenue sera offert pour prolonger les échanges.



UN MOMENT GOURMAND ET CONVIVIAL AUTOUR DE LA GALETTE

Le dimanche 12 janvier 2025, tous les habitants de la commune ont été conviés lors de la fameuse galette organisée par le CCAS au RUBAN.

Lors de ce moment chaleureux, les habitants ont pu partager une délicieuse galette mais aussi une succulente brioche et partager un verre de l'amitié.

Merci à tous les habitants pour leur présence lors de cet événement.

UNE NUIT DE LA LECTURE EN PYJAMA À LA BIBLIOTHÈQUE



VENDREDI 24 JANVIER, LA LECTURE ÉTAIT À L'HONNEUR À LA BIBLIOTHÈQUE AVEC 2 ANIMATIONS POUR LES ENFANTS.

Cette année encore, le jeu de piste en pyjama a attiré 24 enfants du CE1 au CM2 pour une découverte des livres à travers la recherche d'énigmes.

Une ambiance pétillante et ludique dans les allées de la bibliothèque où les enfants aidés par l'équipe des bénévoles ont mis tout leur sérieux à chercher les réponses cachées dans les livres.

Puis les 7 enfants de CM1 et CM2 participants au concours national des Petits Champions de la Lecture ont offert une lecture à voix haute d'un texte de leur choix d'une durée de 3 minutes. Un exercice difficile et impressionnant pour lequel ils s'étaient entraînés régulièrement lors de séances organisées par l'équipe de la bibliothèque.

Après délibération du jury composé d'enseignants, de lecteurs, d'élus

et de bénévoles, c'est Isaac qui a remporté cette finale et ira représenter notre village lors de la finale départementale. Nous lui souhaitons bonne chance ! Le gagnant et les autres participants Léane, Alma, Louis, Matis, Sacha et Jules se sont vus remettre une gourde « Saint-Paul de Varces » et un roman sélectionné tout particulièrement

pour chaque enfant par l'équipe de la bibliothèque. Les organisateurs ont eu une pensée pour Nathan et Baptiste malheureusement indisponibles pour cette finale.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié avec de délicieux mets préparés par les familles.



ADHÉSION A LA BIBLIOTHÈQUE GRATUITE POUR TOUS

Depuis début janvier, l'adhésion à la bibliothèque est désormais gratuite pour tous. Pour s'inscrire, il suffit de venir le mercredi entre 10h et 12h et 17h30 et 19h. Ouverture du portail toutes les 30 minutes en raison du plan vigipirate.

Il s'agit de la 1^{re} étape de la création du nouveau réseau des médiathèques d'Uriol, avec les communes de Varces, Vif et Le Gua, opérationnel d'ici la fin de l'année 2025.

MAGIE ET SOLIDARITÉ AU MARCHÉ DE NOËL DU RUBAN



LE DIMANCHE 15 DÉCEMBRE, LE RUBAN A VIBRÉ AU RYTHME DES FÊTES POUR ACCUEILLIR LE TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL.

Pas moins de 30 exposants ont animé la salle, offrant des créations artisanales, des décorations originales et des idées cadeaux. À l'extérieur, quatre stands gourmands ont émerveillé les papilles des visiteurs avec des spécialités à déguster sur place ou à emporter. La buvette du Sou des écoles a réchauffé l'ambiance, proposant vin chaud, crêpes et autres douceurs. Un moment particulièrement apprécié a été la lecture de contes de Noël par madame le Maire, qui a enchanté petits et grands. Les enfants, bien installés dans une ambiance chaleureuse, ont écouté attentivement les histoires mer-

veilleuses, tandis que les parents savouraient la magie de Noël qui flottait dans l'air.

Un immense merci aux élus, agents municipaux, à la commission animation et aux bénévoles pour leur implication et la superbe décoration de Noël qui a créé une atmosphère magique.

Les 526€ récoltés grâce aux emplacements ont été intégralement reversés à l'AFM Téléthon, pour soutenir la recherche.

Merci à tous les visiteurs et exposants pour avoir fait de cette journée un moment de convivialité et de solidarité.

10

au cœur de Saint-Paul - n°24 - FÉVRIER 2025

LE TÉLÉTHON 2024 : UN SUCCÈS ÉCLATANT GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ

Les 22 et 23 novembre derniers, la solidarité a une fois de plus été au rendez-vous pour le Téléthon 2025. Grâce à la mobilisation de nombreux participants, **3 699€** ont été collectés et seront reversés à l'AFM Téléthon. Un bel exemple de générosité et de mobilisation collective pour soutenir la recherche contre les maladies génétiques.

Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement sans faille de nombreux acteurs locaux. La commission Animations, les bénévoles, ainsi que les associations et commerces ont joué un rôle essentiel dans l'organisation de ce week-end solidaire. Parmi eux, nous retrouvons Vivacité, le Sou des écoles, le club des Mugnets, Passion du bois, Harmonie & Équilibre, la Microbrasserie du Pieu, Ciné St-Paul, Bodydanse, le St-Julien, Bouge ton Dende, le Fournil de St-Paul, le Vival, la Virgule, la ferme de Philippe Dumas, Brünhilde Lucas, Brioche Pasquier, Intermarché, les Saveurs Dauphinoises, et Jean-Michel Jourdan.

Les élus et agents communaux, en charge de l'événement et de sa mise en place, ont également été des partenaires précieux pour faire de cette édition un véritable succès. La collecte a été renforcée grâce à la participation des exposants du marché de Noël, qui s'est tenu le 15 décembre. Cet événement a apporté une contribution sup-

plémentaire à l'élan de solidarité, permettant ainsi d'augmenter encore la somme récoltée pour l'AFM Téléthon. Grâce à cette belle mobilisation, la générosité des participants continue de faire une réelle différence pour la recherche et l'amélioration de la vie des malades.





SOIRÉE FILMS D'AVENTURE : UNE PREMIÈRE ÉDITION CAPTIVANTE

VENDREDI 29 NOVEMBRE, LA COMMUNE A ORGANISÉ UNE SOIRÉE INOUBLIABLE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'AVENTURE. DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE 2024-2025, CETTE PREMIÈRE SOIRÉE FILMS D'AVENTURE A RASSEMBLÉ PLUS DE 140 SPECTATEURS AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT.

Un public captivé par des films d'aventure.

La soirée a permis de visionner trois films:

- « *Fils du vent* » de Jérémy Bigé
- « *Le poster* » de Gaël Meunier
- « *Dans les roues du petit prince* » de la famille Billard

L'une des œuvres a particulièrement séduit les élèves de l'école des Épis d'Or, qui ont eu la chance de visionner les films en avant-première et de participer à un vote pour désigner leur préféré. Le choix des scolaires a mis en lumière le film de Jérémy Bigé, invité d'honneur de la soirée et originaire de la commune.

Les spectateurs ont également eu l'opportunité de participer à un échange riche et dynamique avec les réalisateurs à l'issue de chaque projection, lors de séances de questions-réponses qui ont permis d'approfondir les coulisses des films présentés.

Des stands variés pour tous les goûts

La soirée ne se limitait pas aux projections. Plusieurs stands ont ajouté une dimension conviviale à l'événement, attirant l'attention des visiteurs et enrichissant l'expérience.

- Le club des Muguets proposait une buvette et des thés traditionnels, permettant aux invités de se détendre autour d'une boisson chaude.
- Alpes Himalaya avait installé un stand d'artisanat et proposait des beignets tibétains, pour une touche exotique.
- Pascal Guidetti et son stand de matériel de randonnée Lactal ont attiré les passionnés de nature.
- Listo Traiteur a émerveillé les papilles avec ses menus inspirés de l'Amérique du Sud.
- Ciné St-Paul, quant à lui, a assuré la gestion technique de la sonorisation, garantissant ainsi une expérience de projection optimale.

Les visiteurs ont également pu admirer une exposition photos, témoignant de l'amour des invités pour la nature et les grands espaces. Certains ont profité de l'occasion pour se procurer des livres dédiés ou des films mis en vente sur les stands des réalisateurs, prolongeant ainsi l'aventure au-delà de la soirée.

Un public enthousiaste et une promesse pour l'avenir

Au terme de cette soirée d'aventure réussie, les sourires étaient nombreux et les retours enthousiastes. Le public, ravi de la qualité des films et de la convivialité de l'événement, a d'ores et déjà exprimé son désir de voir cet événement devenir un rendez-vous annuel incontournable. En attendant l'édition 2025, la municipalité a d'ores et déjà réussi son pari : faire vivre l'aventure au plus grand nombre et tisser des liens forts autour de la passion du cinéma et de la découverte.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À SAINT-PAUL-DE-VARCES

20 ET 21 SEPTEMBRE 2024

Les 20 et 21 septembre dernier, l'Association Saint-Paul-de-Varces Culture, présidée par Line BURDIN, organisait la 25^e édition des Journées Européennes du Patrimoine à Saint-Paul-de-Varces. Une belle, une fidèle équipe de bénévoles investie autour du thème : « Les fermes d'hier et celles d'aujourd'hui, à Saint-Paul-de-Varces », s'adonnait, comme à l'accoutumée, à la préparation de l'évènement ponctué par une inauguration couplée d'un cocktail généreux façon paysanne. La municipalité de Saint-Paul-de-Varces, représentée par madame la Maire Cécile Curtet, le Conseil Municipal Valérie Cazaux, Marianne Fouillé-Zanardi, David Balme, Raymond Contard, Francis Diaz, découvrait l'exposition éphémère de panneaux conçus par Aurélie Guyon sur « la ferme du Mas des Buissons ». De plus, une cuisine paysanne, bien de chez nous, de la fin du XIX^e siècle, et une grange, avec un coin réservé à un bon nombre d'outils pour la plupart inutilisés aujourd'hui, livraient une partie de leurs secrets à la curiosité des visiteurs. Le duo, Pierre Mietton Serge Hustache, tous deux collectionneurs, captivait l'attention.

Déjà, nos chères petites têtes blondes... et brunes, élèves de madame Bernardi classe de CP et de madame Bonardi, classe de CE1, avides de réponses précises avaient ouvert l'exposition par les visites réservées à l'école « Les Épis d'Or », le vendredi après-midi.

Les anciens agriculteurs, notamment, s'attardèrent pour revivre des moments forts de la ruralité d'antan au travers, en particulier, d'une vidéo intitulée : « Saint-Paul-de-Varces, autrefois, fête des Moissons » réalisée en 2006. Evènement grandiose, mettant en scène les paysans saint-pognards en pleine moisson et battage du blé, une messe en plein air, un repas champêtre, un groupe folklorique, un concert à l'église, des jeux à l'ancienne, un bal dauphinois sous les tilleuls, une exposition et nombreuses animations... Pour nos journées du patrimoine 2024, deux centres d'intérêt complémentaires ont contribué à une meilleure connaissance de la ruralité en général et en particulier. C'est ainsi que vendredi, en soirée, l'Association Saint-Paul-de-Varces Culture a invité l'écran vagabond du Trièves et a offert à une soixantaine de personnes l'entrée à la séance de cinéma ; « La ferme

des Bertrand ». Film superbe de Gilles Perret tourné au sein d'une exploitation agricole savoyarde, comptant une centaine de vaches laitières, tenue par trois générations successives.... Moments, ô combien privilégiés ! Ceux des visites guidées à « la ferme du Mas des Buissons » à Saint-Paul-de-Varces. Bien documentées, chacune d'elles, attirait trente à quarante personnes accueillies par Frédéric et Aurélie Guyon suivies d'une dégustation des produits fermiers. Les subventions de la municipalité et du conseil départemental, la participation financière de l'Association Saint-Paul-de-Varces Culture, les partenariats avec l'écran vagabond du Trièves et la ferme du Mas des Buissons qu'accompagne l'investissement, sans réserve, des bénévoles contribuent à la pérennité et à la réussite de ces journées établies dans notre village depuis 1989... Le livret « les fermes d'hier et celles d'aujourd'hui », d'une centaine de pages, est à ce jour en préparation. Richement documenté, rédigé, illustré par nos bénévoles, il est offert aux anciens habitants partenaires et proposé à tous pour une participation de 10€. Info Line BURDIN : 06 10 48 14 91.



LES P'TITS ST POGNARDS

L'ASSOCIATION LES PTIT'S ST POGNARDS A ÉTÉ CRÉÉE PAR 4 ASSISTANTES MATERNELLES DONT LE BUT EST DE PROPOSER DES ATELIERS DE MOTRICITÉ ET DE CRÉATIVITÉ EN COLLECTIVITÉ.

La présidente Sarah Villié explique que « l'isolement du métier et le manque d'activités collectives étaient un frein pour nous 4 » et que « grâce à cette association nous allons pouvoir proposer des ateliers collectifs nous permettant un travail en équipe ». Nous ferons également participer des intervenants extérieurs pour des séances d'anglais, de sophrologie et autres. Cette association sera ouverte à tout public extérieur avec des enfants non scolarisés sur les lundis et vendredis matin de 10h à 11h30 à la salle du dojo au Ruban. Nous vous attendons depuis la rentrée de septembre. Une adhésion de 10 euros sera demandée.



De gauche à droite : Sarah (présidente), Catherine (secrétaire) et Lauranne (trésorière).

LE SOU DES ÉCOLES DE SAINT-PAUL DE VARCES : UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ AU SERVICE DES ENFANTS



Le Sou des Écoles de Saint-Paul de Varcès joue un rôle central dans la vie de notre village en soutenant les projets pédagogiques de l'école tout en organisant des événements conviviaux qui rassemblent enfants, parents et habitants. Composée uniquement de parents bénévoles, l'association finance des activités scolaires et extrascolaires grâce à la mobilisation de tous et à des moments de partage appréciés par tous.

Durant l'année scolaire passée, le Sou a mené de nombreuses actions en collaboration avec l'école, la municipalité et plusieurs associations locales, comme Saint-Paul de Varcès Nature et La Passion du Bois. Parmi les événements organisés : buvette du forum des associations, après-midi jeux, participation au Téléthon, marché de Noël, carnaval, et des goûters devant l'école. Nous avons égale-

ment soutenu des événements tels que le spectacle de danse africaine des enfants.

L'événement phare de l'année, la kermesse, a permis de récolter 7000 euros, dont une grande partie grâce à la tombola, qui représente une source essentielle de revenus. Nous souhaitons remercier chaleureusement les commerçants, entreprises et particuliers qui ont généreusement offert des lots pour la tombola de l'an dernier. Grâce à l'ensemble de nos actions tout au long de l'année, nous avons pu reverser près de 12000 euros à l'école, utilisés pour financer des sorties culturelles, des activités pédagogiques et du matériel scolaire.

Pour que la prochaine kermesse soit un succès et continue de soutenir les projets des enfants, nous lançons un appel aux dons pour la tombola. Chaque lot compte, qu'il s'agisse



de produits, bons d'achat, services ou objets divers. Si vous êtes commerçant, artisan ou particulier, votre générosité fait la différence pour l'école et ses élèves.

La kermesse 2025 aura lieu cette année aux Épis d'Or le samedi 28 juin.

Nous restons également ouverts à des collaborations avec d'autres associations du village pour organiser des événements communs et renforcer les liens au sein de notre commune.

Rejoignez-nous pour continuer à faire vivre les projets des enfants et renforcer la solidarité à Saint-Paul de Varcès. Pour suivre nos actions et événements, suivez-nous sur notre page Facebook Sou des Écoles ou contactez-nous par email à lesoudesepisdor@gmail.com.

UNE HAIE POUR LA BIODIVERSITÉ : UN PROJET ÉDUCATIF À L'ÉCOLE DES ÉPIS D'OR

L'association Saint-Paul de Varcès Nature avait sollicité la commune pour l'obtention d'une subvention afin de réaliser une plantation d'une haie à l'école, un projet qui lui tenait à cœur.

Après la destruction, depuis les années 1950 de près de 70% des haies en France et une prise de conscience collective de la perte de biodiversité consécutive, de nouvelles plantations de haies sont faites aujourd'hui sur l'ensemble du territoire.

L'association souhaitait par ce projet apporter sa pierre à l'édifice en impliquant les enfants du groupe scolaire afin de les sensibiliser à l'intérêt d'une haie, lieu de biodiversité à développer.

C'est donc en novembre que ce projet a été mené à bien avec la participation de membres de l'association qui ont préparé les trous pour la plantation de 50 arbustes. Et, fin novembre, ils étaient une quinzaine pour encadrer les 48 élèves de maternelle, CP et CE1 pour finaliser la plantation.

Les enfants, très impliqués et ravis de participer à cette action, pourront ainsi voir grandir les arbustes qu'ils ont plantés tout au long de leur scolarité à l'école des Épis d'Or de Saint-Paul de Varcès.

Un petit goûter a clôturé l'après-midi. Un grand merci à tous les participants.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

MARS

Samedi 8 : STAGES DANSES AFRICAINES 14h-17h30
Le Ruban

Vendredi 14 : CINÉMA 20h Le Ruban

Samedi 15 :

- ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS 11h Mairie
- VENTE DE CAILLETTES, marché de producteurs
Place de l'église

Mercredi 19 :

- COMMÉMORATION DU Cessez-le-feu en Algérie 11h,
Place de l'église
- FINALE DÉPARTEMENTALE PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE 14h30 Mairie-Salle du Conseil

Vendredi 21 : FÊTE DU PRINTEMPS dès 15h30 École

Samedi 22 : STAGE SOPHROLOGIE de 10h à 12h

Vendredi 21 : ATELIER ART FLORAL 18h30 Le Ruban

Mercredi 26 : RENCONTRE NATURE LES ANIMAUX NOCTURNES 10h à 12h et 17h30 à 19h Bibliothèque

Vendredi 28 : THÉÂTRE NOTRE CYRANO 20h30 Le Ruban

AVRIL

Vendredi 4 : VERNISSAGE EXPO VERNAZ & PORTER 19h
Mairie

Samedi 5 : ANIMATION DU SOU DES ÉCOLES

Mardi 8 : CONSEIL MUNICIPAL 20h Mairie

Vendredi 11 : BAL AFRO 20h30 Le Ruban

Samedi 12 :

- STAGE SOPHROLOGIE de 10h à 12h Le Ruban
- STAGES DANSES AFRICAINES 14h-17h30 Le Ruban

Mercredi 16 : SPECTACLE DANSE 16h30 Le Ruban

Du 21 au 25 : STAGE DANSE

Samedi 26 : RÉUNION DE QUARTIERS 10h-12h Le Ruban

MAI

Jeudi 1^{er} : BAL DU 1^{er} MAI Le Ruban

Samedi 10 :

- RÉUNION DE QUARTIERS 10h-12h Le Ruban
- STAGE SOPHROLOGIE de 10h à 12h Le Ruban

Vendredi 16 : CONCERT JAZZ AU VILLAGE 20h30 Le Ruban

Samedi 17 : STAGES DANSES AFRICAINES 14h-17h30
Le Ruban

Samedi 17 et dimanche 18 : BALL TRAP

Mercredi 21 : RENCONTRE NATURE LES ORCHIDÉES
10h à 12h et 17h30 à 19h Bibliothèque

Vendredi 23 : CINÉMA 20h Le Ruban

JUIN*

Vendredi 6 : VERNISSAGE EXPOSITION AQUARELLE

Samedi 7 : ATELIER SOPHROLOGIE Le Ruban

Dimanche 8 : VIDE-GRENIER Le Ruban

Vendredi 13 : GALA de danse

Samedi 14 : GALA de danse

Dimanche 15 : FÊTE DU FOOT

Mercredi 18 : RENCONTRE NATURE

Vendredi 20 : FÊTE DE LA MUSIQUE Jardins de la mairie

Dimanche 22 : VIDE GRENIER

Vendredi 27 :

- CINÉMA
- ATELIER ART FLORAL

Samedi 28 : KERMESSÉ

* les horaires vous seront confirmés ultérieurement

1^{ER} ATELIER ZAN (ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE)

Dans notre commune, Le 28 novembre 2024 a eu lieu le 1^{er} atelier ZAN du territoire Drac Sud composé des communes, Miribel Lanchâtre, Le Gua, Notre Dame de Commiers, St Georges de Commiers, Varcès Allières et Risset et Vif.

En présence de M^{me} Le Maire, de l'adjoint à l'urbanisme et de l'agent à l'urbanisme, 2 visites sur le terrain étaient organisées, sur les communes de Varcès et de Le Gua, l'idée était de donner son avis sur les projets immobiliers de ces 2 secteurs. Une réunion dans la salle du conseil de la mairie s'en est suivie avec les élus des communes concernées et les services de Grenoble Alpes Métropole. Des échanges constructifs ont eu lieu sur les projets immobiliers en cours ou à venir.

L'objectif de ces ateliers est de trouver des solutions pour limiter l'urbanisation des terres agricoles, naturelles ou sensibles et ainsi préserver la biodiversité, les espaces verts et les écosystèmes. Grâce au PAEN (périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains), notre commune a, déjà, initié la protection de ces espaces.

Les ateliers permettent de mieux comprendre les enjeux liés à la consommation du sol, d'échanger des idées sur des alternatives à l'étalement urbain, et de construire collectivement des stratégies locales en matière d'urbanisme durable.

Cela s'inscrit dans un cadre plus large de politique environnementale de la métropole afin de respecter les objectifs

nationaux et européens de préservation des espaces naturels. Le 2^e atelier ZAN aura lieu le jeudi 10 avril en mairie de Varcès.



TESTEZ GRATUITEMENT UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE PENDANT UN MOIS !

LES PRÊTS DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) REVIENNENT DANS LES 121 COMMUNES DU TERRITOIRE DU SMMAG POUR UNE TROISIÈME ÉDITION. EN 2024, PRÈS DE 300 VAE ONT ÉTÉ PRÊTÉS, PERMETTANT DE PARCOURIR PLUS DE 33 000 KM À TRAVERS LA MÉTROPOLE, LE GRÉSIVAUDAN ET LE VOIRONNAIS !

Dans cette dynamique, Mvélo+ propose à 10 habitants de chaque commune (hors Grenoble et Saint-Martin-d'Hères) de tester gratuitement un VAE pendant un mois. Cette initiative vise à encourager la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien.

Comment s'inscrire ?

1. Consultez le planning pour connaître la date de passage dans votre commune.
2. Inscrivez-vous parmi les 10 premiers en cliquant sur le lien dédié. Attention, toute inscription dans une commune non répertoriée sur le planning ne sera pas prise en compte.
3. Envoyez les documents requis :
4. Si votre inscription est validée, vous recevrez un mail de confirmation quelques jours avant le début du test.

5. Récupérez votre VAE à la date, l'heure et le lieu précisés dans le mail.

6. Profitez de votre vélo pendant un mois, puis rappelez-le au même endroit à la date indiquée.

Informations importantes

- L'inscription est obligatoire et doit être réalisée au plus tard trois jours avant la date de début du test.
- Aucune inscription ne sera acceptée sur place.
- Le retrait du vélo se fait uniquement par la personne inscrite.
- En cas de moins de trois inscriptions, la session pourra être annulée.

À l'issue du test, un animateur pourra vous conseiller sur la location ou l'achat d'un VAE adapté à vos besoins.

Passage à Saint-Paul-de-Varcès
Du 14 mars au 11 avril - RDV à 17h30 sur la Place de l'Église.

N'attendez plus pour tenter l'expérience et adopter de nouvelles habitudes de déplacement !



Plus d'information

www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm

NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

ÉTAT-CIVIL

BAPTÊME

GAUDE Gabrielle, le 26/10/2024

MARIAGE

M. DODDI Guillaume et M^{me} DOMEL Céline, le 29/06/2024

PACS

M. FERRERO Jérôme et M^{me} BERGER Stéphanie, le 28/11/2024

DÉCÈS

M. GIRARD André, le 11/11/2024

M. GUYON André, le 29/12/2024

M. COILLARD Marcel, le 29/12/2024

M^{me} GERANIAN Renée, épouse ESTÈVE, le 30/12/2024

M^{me} CARMINATI Giuseppina, le 04/01/2025

M^{me} CARMINATI Marie, le 05/01/2025

NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

MULTI-ACCUEIL «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, servicejeunesse@saintpauldevarces.fr

LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

HORAIRES MARCHÉ

Marché de Saint-Paul de Varcès
tous les mercredis de 15h30 à 19h00

MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr

lundi: non-stop 8h30 à 15h30

mardi: 13h30 à 17h30

mercredi: 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

jeudi: fermé

vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Astreinte Services Techniques : 06 07 69 14 78

CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie
ccas@saintpauldevarces.fr

NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88
avant le mercredi midi

DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varcès :

Toute l'année (sauf juillet et août) :

Lundi, mercredi et samedi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août : Lundi et mercredi : 8h30 - 14h00

Samedi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

(ouverture du portail toutes les 30 minutes pendant le plan Vigipirate)

EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807

Mail : accueil.espace-public@lametro.fr

Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau

y compris raccordement de chantier

Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27

CANTON LE PONT DE CLAIX



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE

Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre, vous pouvez prendre rendez-vous par mail : mathieu.rotatinti@isere.fr ou au 04 76 00 37 49.

au cœur de Saint-Paul - n°24 - FÉVRIER 2025

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1100ex.

Directeur de publication : Cécile CURTET

Comité de rédaction : Cécile Curtet, Émilie David-Cavaz, Marianne Fouille, Joël Braisaz, Valérie Cazaux, Mylène Sibille, les habitants, les associations et les agents municipaux.

Photos : Mairie de St-Paul, Métropole, AdobeStock, Habitants de St-Paul de Varcès

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Imprimé par Press Vercors (38160 St Sauveur)
sur papier 100 % recyclé

